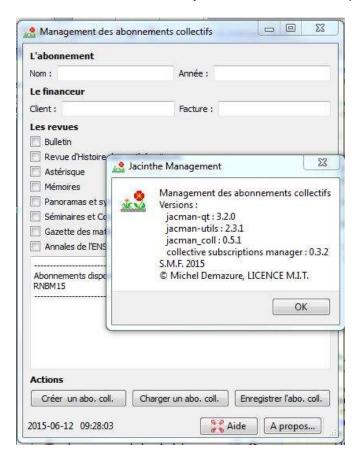
Abonnements électroniques collectifs, mode d'emploi, V3

Michel Demazure, 12 juin 2015.

Il s'agit de mettre en place la gestion par Jacinthe des abonnements électroniques collectifs. Le dispositif est générique, mais s'appliquera pour le moment à un cas unique : l'abonnement payé par le CNRS.

1. Création des abonnements collectifs

Ce sont des produits de la SMF, donnant lieu à des factures. Ils sont enregistrés dans une nouvelle table de la base Jacinthe. Ils sont identifiés par leur nom. On les crée par l'intermédiaire d'un gestionnaire :



A l'ouverture, il affiche la liste des abonnements disponibles, ici un seul (la photo d'écran est postérieure à l'opération de création décrite ci-dessous).

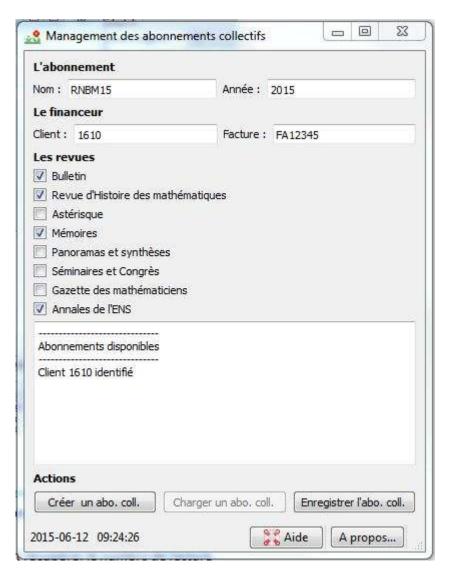
Préliminaire : créer le client et enregistrer la vente dans Jacinthe et Gescom

- Créer dans Jacinthe le client spécialisé du tiers (client final)
 - Dans le cas du CNRS, tiers 1610, ce sera « 1610EBSCO »
- L'exporter vers Gescom
- Enregistrer la vente au client et récupérer le numéro de facture
- Exporter la vente vers Jacinthe.

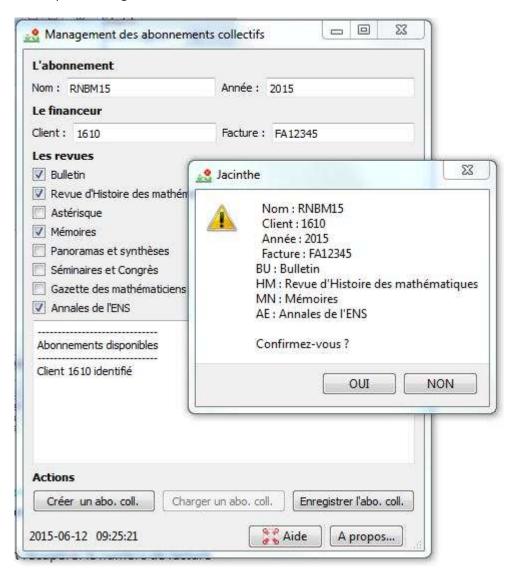
Dans le gestionnaire : créer un nouvel abonnement collectif

On va créer le premier abonnement, et le gestionnaire affiche une liste vide.

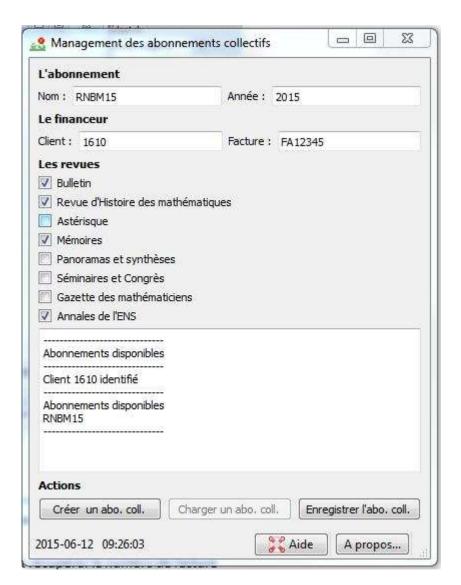
- Cliquer sur « Créer un abo. coll. »
- Choisir le nom : RNBM15
- Renseigner le client : 1610EBSCO (le client doit exister, sinon le système refuse ; ci-dessous, on a pris « 1610 » qui existe, et on voit que le système l'a identifié)
- Renseigner l'année
- Renseigner la facture
- Sélectionner les revues



• Cliquer « Enregistrer l'abo. coll. ». Une fenêtre de vérification s'ouvre :



• On valide, et l'afficheur montre l'existence de l'abonnement créé



Notes importantes

- On peut aussi créer un abonnement par modification d'un abonnement existant (charger ce dernier en cliquant sur le bouton correspondant). Un abonnement créé n'est pas modifiable (par le gestionnaire, qui refusera de l'enregistrer si le nom existe déjà).
- On peut évidemment faire une modification par SQL, mais cela est très fortement déconseillé, car les paramètres de l'abonnement collectif servent à fabriquer ceux des abonnements individuels dérivés, et ceux-ci ne seraient pas modifiés.
- L'objet « abonnement collectif » est réduit aux donnés précédentes. Il ne contient pas de liste d'abonnés.

2. Affectation des abonnés

Cela se fait aussi par l'intermédiaire d'un gestionnaire. Lorsqu'on le lance, il affiche la liste des abonnements collectifs disponibles, ici un seul, celui qu'on vient de créer.

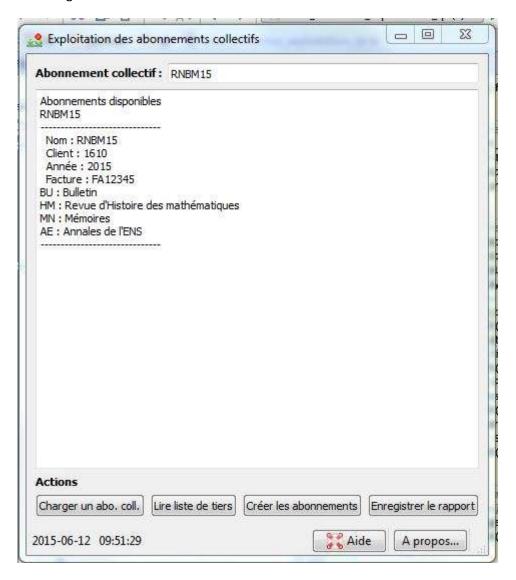


Préliminaire : créer la liste des abonnés

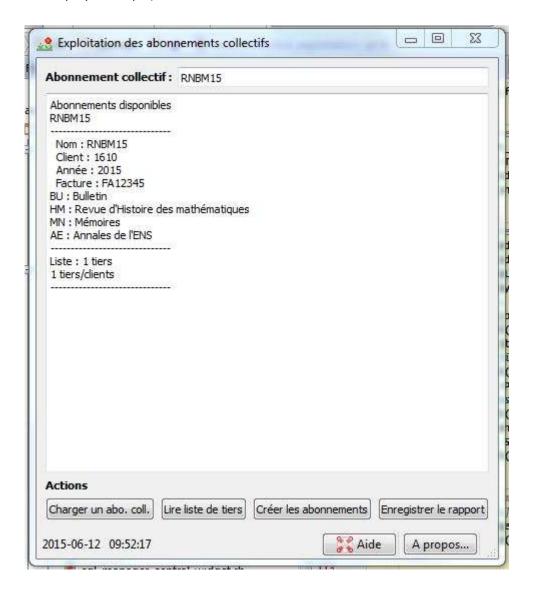
- C'est un fichier **texte pur** avec un nombre (<u>tiers id</u>) par ligne
- (pour le cas du CNRS)
 - Partir des adresses IP du tiers CNRS
 - Pour les tiers identifiables, mettre leur <u>tiers</u> id dans la liste des abonnés et reporter les plages IP (avec tous les commentaires) dans les plages IP du tiers, si elles n'y sont pas déjà. Supprimer ces plages du tiers CNRS si elles y figurent.
 - o Pour les tiers non identifiables, les laisser dans le tiers CNRS

Dans le gestionnaire : affecter les abonnés et créer les abonnements individuels

• Sélectionner l'abonnement collectif, en entrant son nom et en cliquant sur le bouton de chargement. Il s'affiche.

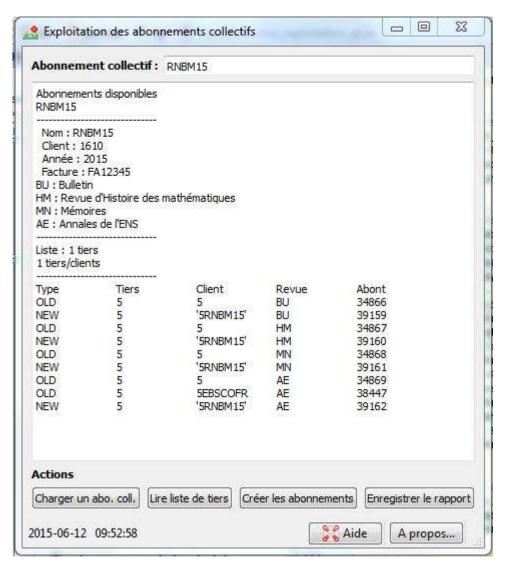


- Cliquer « lire liste de tiers »
- Sélectionner le fichier contenant la liste. Ici la liste ne contient qu'une valeur : 5 (identificateur de l'École polytechnique).



On voit que la liste contient un tiers et que le système a créé le client spécifique.

• Cliquer « créer les abonnements »



Cela déclenche une suite d'opérations.

- Le système crée (pour chaque tiers, ici pour l'unique tiers numéro 5) les quatre abonnements pour les quatre revues couvertes, qu'il affecte au client spécifique (ici « 5RNBM15 »).
- Il envoie au(x) tiers le ou les mails de notification de l'ouverture de ces abonnements.
- Il affiche tous les abonnements du (des tiers) aux revues concernées pour l'année concernée, ce qui permettra de gérer si nécessaire les doublons.
- Enfin, en cliquant « Enregistrer le rapport », on peut enregistrer l'ensemble de ce qui est affiché.

Ce que cela produit

Cela a donc créé automatiquement pour chaque tiers abonné un client spécifique et, pour ce client et pour chaque revue un abonnement spécifique.

Voici quel est le client « 5RNBM15 » :

```
client sage id: "5RNBM15",
   client_sage_client_final: "5",
   client_sage_intitule: "5/Collectif/RNBM15",
    client_sage_abrege: "5-RNBM15",
    client sage compte collectif: 1,
   client sage categorie comptable: 1,
   client_sage_paiement_chez: "1610EBSCO", [en fait ici, 1610]
   client_sage_livraison_chez: "5",
   client_sage_numero_intracommunautaire: nil,
   client sage sommeil: 0,
   client_sage_adresse_entete: NULL,
   client_sage_a_exporter: 0 [après exportation]
Et quel est l'abonnement 39159 :
   abonnement id: "39159",
    abonnement client sage: "5RNBM15",
   abonnement_revue: 1,
   abonnement annee: 2015,
   abonnement_type: 2,
   abonnement_remarque: "abonnement collectif RNBM15",
    abonnement_nbre: 1,
   abonnement facture: "FA312",
   abonnement_reference_commande: "ABO-RNBM15",
   abonnement_ignorer: 0,
   abonnement_ip_a_notifier: 0,
   abonnement_ip_notification_timestamp: [ici la date]
```

Extension de la liste des abonnés

Le système ne crée les abonnements spécifiques que lorsqu'ils n'existent pas déjà. Si on fait lire une deuxième fois la liste des abonnés, rein ne sera créé, et le rapport sera identique, sauf que les « NEW », deviendrons des « OLD ».

Cela signifie que si on veut ajouter des abonnés, on peut tout aussi bien faire lire une liste de nouveaux abonnés et la liste complétée.

Archivage et mémoire

Les abonnements collectifs et les abonnements individuels sont dans la base. L'activité de création est enregistrée dans les rapports. On retrouve les abonnements individuels dérivés d'un abonnement collectif par recherche sur le champ « référence_commande ».